

Communiqué de presse

21 juin 2017



Pollution à l'ozone : Le STIF déclenche le forfait « antipollution » à partir de demain

Valérie PECRESSE, Présidente du STIF et de la Région Ile-de-France, décide de déclencher le forfait « antipollution » sur l'ensemble du réseau de transports en commun francilien pour la journée du jeudi 22 juin à l'occasion du pic de pollution à l'ozone persistant.

Selon Airparif, le pic de pollution persiste avec dépassement du seuil d'information. La persistance de cette concentration d'ozone dans l'atmosphère francilien est notamment due aux fortes chaleurs subies ces derniers jours. A la demande de Valérie Pécresse, Présidente du STIF et de la Région Ile-de-France, le STIF met en place le forfait « antipollution » toutes zones, créé au début de l'année, au tarif incitatif de 3,80€.

L'objectif de ce nouveau titre de transport est d'inciter les Franciliens à laisser leur véhicule au garage et à privilégier les transports collectifs.

Le coût de cette mesure est estimé à 500 000 euros par jour.

Contacts Presse

- Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info
- Hélène Duguet : 01 82 53 80 90 – helene.duguet@stif.info